



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**



Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

05/07/2023

INFO ROUTES

Rénovation des chaussées de la N104

Fermeture d'une portion de la N104 en 2 phases
du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2023

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, rénove les chaussées de la N104.

Ces travaux se feront en 2 phases consécutives, du 31 juillet au 25 août 2023. Ils entraîneront la fermeture de la portion de la N104, dans le sens extérieur puis intérieur, entre Lognes et Pontault-Combault.

Phase 1 : N104 est fermée dans le sens extérieur (A6 vers A4) depuis N4 jusqu'à A4, du lundi 31 juillet au mercredi 9 août 2023.

Phase 2 : N104 est fermée dans le sens intérieur (A4 vers A6) depuis A4 jusqu'à N4, du lundi 14 août au vendredi 25 août 2023.



CONTACT PRESSE : contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Pour garantir les conditions de circulation des usagers, les déviations suivantes sont mises en place (voir cartes) :

Phase 1 : prendre la sortie 17b et suivre la N4 en direction de Nancy, puis prendre la sortie, puis D471 en direction d'Ozoir la Ferrière. Continuer sur la D471 et récupérer l'A4 en direction de Lognes.

Phase 2 : suivre A4 en direction de l'aéroport Ch. De Gaulle. Continuer sur la D471 en direction de Gretz-Tournan. Récupérer ensuite la N4 en direction de Paris.

Ces travaux représentent **un investissement de 2 millions d'euros**, financé par l'État et la Région. Les chaussées rénovées s'étendent sur 10 km et nécessitent 16 000 tonnes d'enrobés.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Les usagers peuvent consulter www.Sytadin.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@syttadin).

*Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.*

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr